APRÈS ART. 10 N° CE620

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 avril 2024

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

# **AMENDEMENT**

N º CE620

présenté par Mme Anthoine

#### ARTICLE ADDITIONNEL

### APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.